



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des professions libérales). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue sur trois années 2013, 2014 et 2015 au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



4 SALARIÉS SUR 10 FORMÉS

40 % des salariés du secteur sont partis au moins une fois en formation sur les trois années 2013-2014-2015.

Ce taux est plus élevé dans la branche de la pharmacie d'officine (3 salariés sur 4).

Le volet professionnalisation (contrat et période) est mobilisé par 4 % à 7 % des entreprises du secteur. Le contrat de professionnalisation est très utilisé par les branches des laboratoires de biologie médicale, de la pharmacie d'officine et des cliniques vétérinaires.

+ Secteur santé

Branches professionnelles

 Cabinets dentaires

 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

 Cabinets médicaux

 Pharmacie d'officine

 Cliniques vétérinaires

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2015

							Ompl
Nombre d'entreprises	23 265	815	35 893	21 873	4 668	86 514	111 192
Effectif (ETP)	44 019	38 785	87 108	111 165	18 207	299 284	399 674

Deux indicateurs sont mesurés :

– le taux d'accès à la formation, rapport entre les salariés ayant suivi une formation au cours des trois dernières années et le nombre total de salariés présents dans les entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte) ;

– le taux d'entreprises formatrices, rapport entre les entreprises ayant au moins connu un départ en formation au cours des trois dernières années et l'ensemble des entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte).

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation			Taux d'entreprises formatrices		
	Ppro	Cpro	Plan	Ppro	Cpro	Plan
	2 %	5 %	21 %	4 %	9 %	26 %
	0 %	1 %	15 %	7 %	22 %	100 %
	0 %	1 %	20 %	1 %	3 %	17 %
	2 %	3 %	76 %	8 %	14 %	95 %
	2 %	16 %	45 %	3 %	19 %	70 %
	1 %	3 %	40 %	4 %	7 %	41 %
Ompl	2 %	3 %	43 %	5 %	7 %	44 %

Ppro : période de professionnalisation

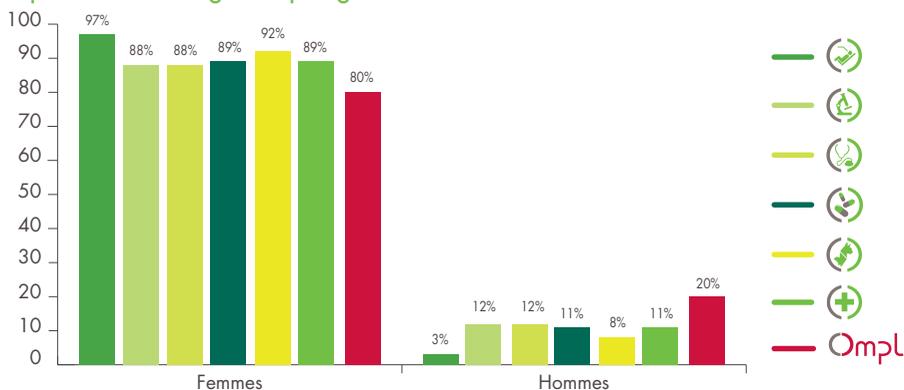
Cpro : contrat de professionnalisation



ÉGAL ACCÈS À LA FORMATION SELON LE GENRE

Au regard de leur poids respectif dans la population totale du secteur (90 % de femme), les femmes et les hommes accèdent autant à la formation professionnelle continue.

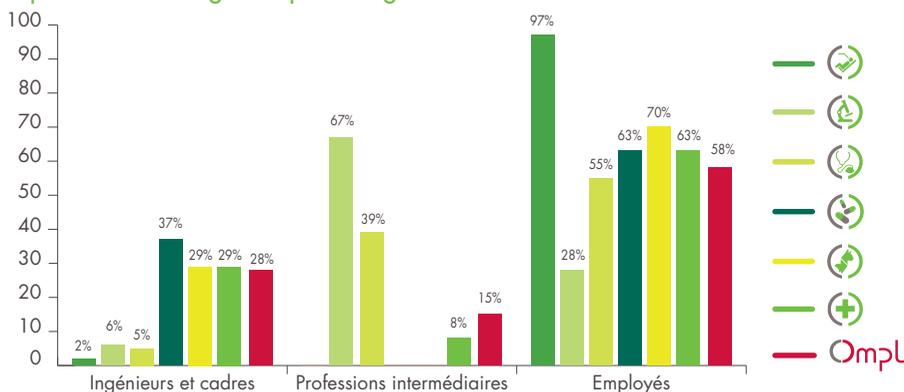
Répartition des stagiaires par genre



ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, les employés sont surreprésentés parmi les stagiaires (45 % des salariés et 63 % des formés). Le constat est identique pour les cadres mais dans une moindre mesure (15 % des salariés et 29 % des formés). Les professions intermédiaires sont dans la situation inverse, 33 % des salariés contre 8 % des stagiaires.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale



TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES SALARIÉS

Les moins de 35 ans sont les plus nombreux parmi les stagiaires : 45 % des formés contre 39 % de la population du secteur.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge



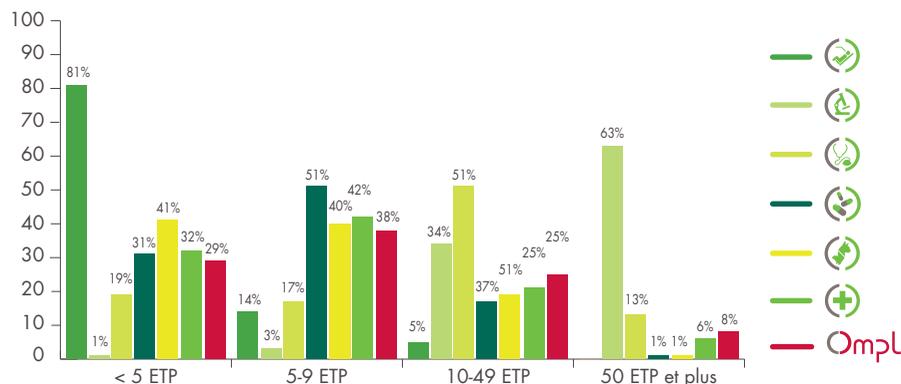


ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Près des 3/4 des stagiaires travaillent dans des entreprises de moins de 10 ETP, dont 1/3 de moins de 5 ETP.

Ces taux sont variables selon les branches en fonction de la taille moyenne des entreprises. Dans les branches où les très petites entreprises dominent (cabinets dentaires, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires...), le poids des salariés d'entreprises de moins de 10 ETP est supérieur.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP



ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet se forment proportionnellement un peu plus que ceux à temps partiel : ils représentent 62 % des salariés du secteur mais 68 % des stagiaires.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

